



Association à buts multiples
des Communes de la Région
de Grandson

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL
JEUDI 8 OCTOBRE 2015 A 20h00
SALLE COMMUNALE D'ONNENS**

Présidence : Cédric Meyrat

Ordre du jour :

1. Appel (selon liste de présences)
2. Assermentations
3. Procès-verbal de l'assemblée du 3 juin 2015 à Mutrux
4. Communications du Président
5. Communications du Comité directeur
6. Examen et adoption du budget 2016
7. Rapport annuel ORPC
8. Désignation de la commune organisatrice de la prochaine séance du Conseil
9. Divers et propositions individuelles

1. Appel :

<u>Présents :</u>	Communes	membres	16/17
	But principaux	membres	35/53
	But optionnel eau	nombre	31/46
	Comité directeur	membres	6/7
<u>Excusés :</u>		membres	12/53
<u>Absents :</u>		commune	1/17
		membres	6/53

Le président salue les membres du Conseil et du Comité.

Il mentionne les documents envoyés avec la convocation et précise que, selon nos statuts, les conditions sont requises pour que le Conseil puisse délibérer valablement pour les buts principaux et le but optionnel.

2. Assermentations

Deux démissions :

Mme Natacha Zari de Grandson et M. François Vaillancourt de Mutrux.

Remplacement :

Mme Anne Maradan de Mutrux et M. Michel Emmel de Grandson.

Assermentation :

M. Michel Emmel de Grandson.

Les membres du Conseil se lèvent et le Président procède à l'assermentation.

Mme Anne Maradan est excusée.

3. Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du 3 juin 2015 à Mutrux

Remarque : Jean-Michel Brandt s'écrit avec un t, cette erreur se trouve dans le rapport de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes 2014. Le Président de la Commission prend note.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4. Communications du Président

Pour sa première intervention, le président requiert l'indulgence des délégués et est ouvert à toute proposition d'amélioration.

5. Communications du Comité directeur

M. Jean-Daniel Cruchet prie les délégués d'excuser l'absence de M. Pierre Marro qui s'est rendu aux obsèques d'un parent et se réjouit de retrouver M. Etienne Roulet à la table du Comité après une longue absence pour raison de maladie.

Il souligne deux coquilles dans le livret « budget 2016 »,

- 1^{ère} page : « Le changement de secrétaire de notre Association avec effet au 30 septembre 2015... ». Ce changement a été fixé au 30 septembre 2016. L'engagement d'un ou une remplaçante est prévu deux mois avant le départ de Mme Noëlle Vuillemin. Sa retraite effective devait être en février 2016 mais elle s'est mise à disposition du Comité et de l'ACRG jusqu'à l'installation des futures autorités. Elle quittera son poste fin septembre 2016 et sera fêtée lors d'une prochaine séance.
- Page 19 : 81.3199 « En 2014, étaient prévus les frais pour les inscriptions de servitude ». La somme était prévue mais dans le budget 2015.

But Protection civile :

Le groupe de travail des 4 régions de la protection civile s'est mis à l'ouvrage avec le soutien de la Préfecture, composé de 2 délégués Yverdon, 2 délégués Orbe, 2 délégués Vallée de Joux, 2 délégués ACRG.

Il s'agissait de vérifier s'il y avait déjà la volonté de travailler dans ce groupement (01.01.2018), les statuts ont été déjà mis à l'étude avec le service juridique de la protection civile.

Il a été proposé que le prochain comité soit composé de 7 membres : 2 région Yverdon, 2 région Orbe, 2 région Grandson, 1 région La Vallée. Proposition acceptée par le groupe de travail et à valider par les conseils.

Le 1^{er} semestre 2017, un préavis pourrait être passé devant chaque conseil pour son retrait du but PC de l'ACRG et l'adhésion à la nouvelle organisation. Ce sera un travail conséquent puisque les délégués ACRG devront également traiter la suppression du but PC dans l'ACRG.

Prochaine séance début novembre 2015 avec la juriste de la protection civile et M. Delarageaz, commandant, pour peaufiner les statuts et évoquer la prochaine organisation avec l'engagement sur le terrain. Il n'y aura pas ou certainement pas de licenciement.

6. Examen et adoption du budget 2016

Buts principaux :

M. Didier Fardel lit le rapport de la Commission de gestion (annexe 1).

M. Frédéric Piguet de Bonvillars demande des explications sur le calcul des produits d'impôts.

M. Jean-Daniel Cruchet répond que ces chiffres sont sans doute relevés des éléments du SECRI. M. Alain Portner précise qu'il s'agit des impôts sur bénéfiques et capital des personnes morales et revenus fortunes des personnes physiques.

Le Président met au vote :

Le budget 2016 pour les buts principaux PC, santé et sécurité et surveillance des chantiers est accepté à l'unanimité.

But optionnel 'eau' :

M. Didier Fardel lit le rapport de la Commission de gestion (annexe 2).

Le Président met au vote :

Le budget 2015 pour le but optionnel 'eau' est accepté à l'unanimité.

Informations de M. Jean-Daniel Cruchet :

Page 23, concernant le plan des investissements 2016-2017 :

- Conduite Devens (ACRG) - réservoir de la Prise (Champagne) est le préavis voté au Conseil de Mutrux : chf 330'000.-.
- Un traitement UV à l'entrée des cuves d'aération conseillé par les Autorités cantonales, est à l'étude pour supprimer toutes les bactéries dans l'eau. Des offres sont attendues et entre 2016 et 2017, un préavis pourra être présenté.
- Un montant de chf 396'500.- est prévu pour la libération de la 2^{ème} partie du capital social de la SAGENORD, que l'ACRG actionnaire doit réinjecter puisque de gros investissements sont aussi prévus du côté de la SAGENORD.
- Transformation du réservoir de Giez, chf 250'000.- en 2016 est un projet SAGENORD mais dans lequel l'ACRG est plus que partenaire car il devrait devenir d'importance régionale. Ce réservoir sera relié au puits des Râpes vers Vugelles-la-Mothe. Ce chantier sera mis en place et préfinancé par SAGENORD pour chf 2'200'000.-. Il servira aux communes d'Orges et Vugelles-la-Mothe et l'ACRG devrait rester maître de cet ouvrage situé dans son périmètre. Un préavis sera présenté dans le détail même si les travaux auront été exécutés.

Les investissements à moyen terme pour le secteur eau de l'ACRG, étaient évalués d'ici 2017-2018 à chf 13 mios. Grandson est en train d'étudier la construction d'un réservoir de plusieurs millions dans laquelle l'ACRG sera également partenaire comme le définit le plan directeur.

7. Rapport annuel ORPC

Présentation par le Major Claude Rutishauser.

M. Jean-Daniel Cruchet ajoute que l'anticipation par la collaboration des deux régions Orbe et Grandson fonctionne bien et relève l'entente entre les deux professionnels sur le terrain (Cdt Claude Rutishauser salarié région Orbe et M. Raphaël Graf salarié région Grandson). Il remercie le Cdt Claude Rutishauser pour son engagement et le prie de transmettre également les remerciements du Comité et du Conseil à M. Raphaël Graf.

8. Désignation de la commune organisatrice de la prochaine séance de Conseil

M. Michel Cavaliere propose la commune de Grandson.

9. Divers et propositions individuelles

Pas de sujet.

La commune d'Onnens invite les participants à partager le verre de l'amitié.

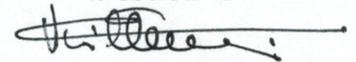
La séance est levée à 21h00.

le Président



Cédric Meyrat

la Secrétaire



Noëlle Vuillemin